Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 3 Avril 1907. — No. 21

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE PRINTEMPS

L'approche du printemps fait naître un peu de poésie au cœur. Ce sentiment de joie à l'apparition des premiers beaux jours a existé de tout temps. Nous lisions, l'autre soir, ces vers en vieux français dûs à la plume de Charles d'Orléans :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de brouderie,
De souleil luysant clair et beau ;
Il n'y a beste, ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent, en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfèvorie
Chascun s'abille de nouveau :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

PAVAGES

On a récemment introduit dans les villes de l'Ouest un pavage très accepté aux Etats-Unis et dans l'Est du Canada. En 1902, il y avait 13,362 verges carrés de ce pavé au Canada ; il a eu en ce moment sous contrats, dans une province ou l'autre, 382,674 verges carrées.

Les experts et les ingénieurs publics vantent l'excellence du bitulithique ; on le dit à l'épreuve de l'action de l'eau et résistant à toutes les saisons ; on ajoute que ce pavage supprime le bruit dans une bonne mesure Ses réparations, paraît-il sont faciles à faire.

Le bitulithique n'est pas le moins coûteux des pavages ; on dit, par contre, que le prix d'entretien en est modique. Le bitulithique est fabriqué sur place, dans l'Ouest, ce qui supprime les taux considérables du transport.

Nous avons au milieu de nous une compagnie nouvelle, la Bitulithic, and Contracting, Limited ; cette compagnie a déjà son installation à Norwood ; elle en a d'autres dans l'Ouest, à Régina et à Edmonton, par exemple, où elle a en mains de gros contrats. Nous comprenons que cette compagnie tient des contrats de la ville de Saint-Boniface pour environ 20,000 verges carrées.

Beaucoup d'entrepreneurs, tenant charte ou agissant comme simples particuliers en affaire, sollicient les contrats de pavage de la ville.

C'est à la ville de choisir les pavages éprouvés comme bons, capables de répondre à nos besoins tout en respectant la modicité de nos bourses.

Le goût des contribuables doit cela sans dire, entrer en ligne de compte. Dans la partie nord de la ville, on semble favoriser les blocs de bois ; Norwood s'est prononcé avec emphase pour le bitulithique.

WAUCHOPE

Cette jeune colonie, fondée, il y a cinq ans par Monsieur l'abbé Gaire, est aujourd'hui organisée en paroisse sous le vocable de St. François-Régis.

En ce cours laps de temps, cette paroisse sous l'habile direction de M. l'abbé Gaire, toujours infatigable, a pris un développement qui étonne ses paroissiens de la première heure.

Dès le début, les Français étaient menacés de se voir en minorité, mais actuellement grâce à l'expérience et à la tactique vraiment ingénieuse de M. l'abbé Gaire, cette colonie est en voie de s'assurer une grande majorité française.

Du reste l'élection de deux conseillers français au village en sont une preuve éclatante.

Le village a pris aussi un grand développement.

L'important store de M. Quennelle a été acheté par M. Bernuy et a considérablement agrandi ; il est maintenant éclairée à la gazoline, ce qui prouve la prospérité de ce vaste magasin.

La station de Wauchope a deux élévateurs pour le grain, le North West et Imperial, un hotel avec licence, et bonne nouvelle pour les bachelors qui n'ont pas le temps de faire leur pain ; un boulanger français venu de Lyon, M. J. Gaudet vient d'installer une boulangerie modèle, et pour cela faire, n'a pas craint la dépense.

On est unanime à dire qu'il réussit à merveille, ce qui m'étonne, et que son pain est de beaucoup supérieur à celui qu'on recevait auparavant de chez les voisins. De plus, les gourmets, et ils sont nombreux, trouveront dans cette boulangerie française, du pain de fantaisie.

Donc, toutes nos sincères félicitations à M J. Gaudet.

Monsieur Jules Duval a pris en loyer la boucherie de M. H. Clochard actuellement en voyage en France.

Il y a aussi à Wauchope une agence pour les terres, tenue par M. Bergstrom qui est en même temps notaire public. On peut se procurer à ce bureau des billets de passage pour l'Europe et autres destinations.

Mais ce n'est pas tout les paroissiens de St. François Régis ont l'immense avantage d'avoir pour curé le propre fondateur de la paroisse. Actuellement, les offices divins sont célébrés dans une coquette chapelle en attendant que M. l'abbé Gaire juge à propos l'érection d'une église définitive, qui sera probablement bâtie en pierres. En attendant les paroissiens se trouvent très bien de ce provisoire agrément d'un orgue à tuyaux, don et oeuvre de M. Arsène Sylvestre.

A son retour de France, M. l'abbé Gaire a ramené avec lui une gentille cloche dont le son argentin annonce l'heure des offices Elle a été offerte à la paroisse par M. Maurice Quennelle.

Pour la première fois depuis sa fondation, la paroisse de St. Francois Régis de Wauchope célèbrera la première fête de première communion, le jeudi Saint, 28 mars. Cette cérèmonie a été avancée en raison de nombreux émigrants qui vont arriver ce printemps et auxquelles M. l'abbé Gaire est toujours heureux d'offrir asile.

Les enfants des deux sexes admis à faire leur première communion, y ont été soigneusement préparés par M. Gaire qui n'a pas craint de se faire en même temps le serviteur et le maître de ces jeunes coeurs.

LE CARDINAL RICHARD

Le cardinal Richard a laissé, la semaine dernière, la demeure de M Denys-Cochin, où il recevait l'hospitalité depuis le 17 décembre il est maintenant dans le nouvel hôtel de l'Archevêché, qu'il a acquis, rue de Bourgogne.

" L'Univers", de Paris signale que par un touchant désir de contribuer pour leur part aux charges de l'archevêché, les ouvriers qui ont été emplyés à réparer le nouvel hôtel, se sont spontanément offerts à réduire le taux de leurs salaires

MENUS PROPOS

A LA CHAMBRE

On discute à la chambre la loi sur les aliénés.

Un député quitte la séance.

Vous partez? lui demande un collège.

J'aime mieux laisser l'affaire se régler entre les intéressés...

***

A PROPOS DE VICTOR HUGO

Victor Hugo, on le sait, faisait souvent d'interminables courses en omnibus, sans but, mais, en roulant, il composait des vers.

Un jour qu'il se trouvait en omnibus, une jeune femme pénètre dans la voiture et se dirige vers une salle vide ; un brusque arrêt des chevaux la fait tomber assise sur les genoux du poète.

Alors, toute confuse, elle murmure :

—Je vous demande bien pardon, monsieur.

—Et moi, répond l'auteur d'Hernani", je vous remercie madame.



MERCREDI, 3 AVRIL 1907

DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le gouvernement fédéral ajourne à la session prochaine la question de l'extension des frontières du Manitoba.

C'est là, visiblement, un coup droit porté à monsieur Roblin. On sait en effet, que l'honorable monsieur Roblin avait prononcé les paroles suivantes dans son manifeste électoral :

La situation est si alarmante; il y a tellement de danger que le retard fasse naitre d'autres intrigues, au détriment de la province, que je crois devoir faire dans le moment, un appel constitutionnel à l'électorat *avant la prorogation du par le ment du Canada, actuellement en session.*

L'électorat de la province a souligné cette phrase du manifeste de monsieur Roblin par un vote de confiance.

On est donc en droit de se demander pourquoi le gouvernement fédéral ignore nos réclamations.

Nous avons à Ottawa des députés appuyant l'administration Laurier.

Ces députés feront-ils quelque chose pour amener sir Wilfrid Laurier à nous rendre justice dès la présente session.

***

Les Communes se sont occupées, la semaine dernière, de la question du subside fédéral aux provinces. Comme conclusion à la dernière conférence interprovinciale, on doit présenter incessamment à Sa Majesté une requête "demandant un amendement à l'Acte de l'Amérique septentrionale anglaise en ce qui concerne l'échelle des subsides que le Dominion doit verser aux diverses provinces." Voici, d'après la requête, le texte des amendements projetés :

a—Au lieu des sommes actuellement payées, les sommes désormais payables annuellement par le Canada aux diverses provinces pour le maintien de leurs gouvernements et législatures seront selon la population, ainsi qu'il suit :

1—Si lapopulation de la province est inférieure à 150,000 âmes, $100.000.

2—Si la population de la province est de 150.000 âmes, mais ne dépasse pas 200 000, $150.000.

3—Si la population de la province est de 200.000 mais ne dépasse pas 400.000, $180 000.

4—Si la population de la province est de 400,000, mais ne dépasse pas 800,000, 190,000.

5—Si la population de la province est de 800,000 mais ne dépasse pas un million et $220,000

6—Si la population de la province dépasse un million et demi, $240,000.

b—Au lieu de subside annuel par tête aujourd'hui octroyé, le paiement annuel sera dorénavant calculé au même taux de 80 cents par tête, mais sur le chiffre de la population établie de temps à autre, d'après le dernier recensement décennal jusqu'à ce que le chiffre de la population dépasse deux millions cinq cent mille âmes, et il sera calculé au taux de 60 cents par tête pour l'excédent de population au-delà de deux millions cinq cent mille.

c—Un subside additionnel de $100,000 par an pendant 10 ans sera alloué à la province de la Colombie Anglaise.

Il ne faut pas se faire d'illusion ; ces revenus additionnels payés annuellement aux provinces par le Dominion seront puisés par le gouvernement fédéral dans la poche même des contribuables, qui en bénéficieront à titre des provinces.

Le projet d'adresse au roi se termine ainsi :

"Nous prions Votre Majesté de vouloir bien faire présenter au parlement impérial, durant la présente session, une mesure annulant les clauses de la section 112 de l'Acte de l'Amérique septentrionale anglaise, de 1867, et y substituant l'échelle de subsides ci-dessus énoncée qui constituera un règlement final et inaltérable de la question des subsides à payer annuellement aux diverses provinces du Dominion pour l'administration locale et le maintien de leurs gouvernements et législatures."

Sir wilfrid Laurier, qui doit partir bientôt pour Londres, où il représentera le Canada à la prochaine conférence coloniale, profitera sans doute de son séjour en Angleterre pour insister sur la rectification immédiate par les Chambres Anglaises des *desiderata* du pouvoir fédéral et des gouvernements provinciaux.

***

La destruction lamentable à Toulon du vaisseau de guerre français l'*Iéna*, suggère à la *Vérité* de Québec, les réflexions suivantes :

Dans la nouvelle de la catastrophe de Toulon, il y a bien une réflexion qui devrait se présenter tout naturellement et qui cependant va échapper à tout le monde. C'est la comparaison qu'on peut faire entre le vaisseau l'*Iéna* et le vaisseau de la Sainte Eglise du Christ. Le vaisseau de guerre l'*Iéna* était construit sans épargne et selon toutes les règles du progrès moderne ; mais après tout, c'était un engin de destruction pour porter la mort dans les rangs ennemis, il n'était pas construit pour porter la paix.

Notre Seigneur Jésus-Christ, il y a dix-neuf siècles, a construit un vaisseau pour conduire les hommes des rives du temps aux rives de l'éternité. Ce vaisseau, c'est la Sainte Eglise— arche unique pour sauver l'humanité du plus grand des naufrages, dans lequel vont tomber tous les jours ceux qui ne veulent pas entrer dans ce vaisseau. Sa valeur est incalculable, il a coûté le sang d'un Dieu ; les apôtres l'ont consolidé dans le sang; *plantaverunt Ecclesiam in sanguine suo.* Ce vaisseau, salut des hommes, de tous les peuples de l'univers, la nation française travaille depuis plus d'un siècle à le détruire, à le faire sauter par toutes les dynamites infernales. Tout l'équipage de ce vaisseau est chassé de la France ; et actuellement le gouvernement est à démanteler toute la charpente des maisons de Dieu ; malgré ce désastre sans nom, le deuil ne plane pas sur l'univers entier ; à peine plane-t-il sur quelques parties de la France. On s'apitoie et il y a de quoi, sur les tombeaux des victimes de l'épouvantable accident de l'*Iéna* ; mais que dit-on du sort irrémédiable de toutes ces âmes à qui le gouvernément de France a arraché les consolations de la foi en désorganisant le culte divin, en chassant les ministres de la religion ? Si les peuples avaient encore la foi, ils seraient épouvantés du vide que laisse en France la destruction de l'Eglise. Tous les vaisseaux que ce pays a perdus depuis quelques mois, ne sont qu'un symbole de la destruction du vaisseau de la Sainte Eglise qu'il s'acharne à faire sauter pour le faire disparaître. La France chrétienne n'est probablement pas au bout de ses épreuves. Elle a beau chasser Dieu, Dieu ne résigne pas ; il restera le maitre

XX

***

La Compagnie du Pacifique vient de conclure un arrangement qui lui donnera un accès direct entre St-Paul, Minneapolis et Portland, Orégon.

La Compagnie Canadienne a obtenu le droit de passage sur le chemin de fer de la compagnie "Oregon Railway and Navigation". Cette voie ferrée et le Pacifique se rencontrent à Spokane.

La politique adoptée par le Pacifique lui donne, entre St-Paul et Portland, Oregon des communications de 1,683 milles de longueur.

Le parcours du "Great Northern" entre ces deux points est de 1,911 milles, et celui du Northern Pacifique est de 2,053 milles.

La compagnie augmentera la puissance de sa flotte sur l'Océan Pacifique, de manière à accaparer autant de commerce qu'elle le pourra pour la route du St-Laurent.

M. Hill qui est le principal actionnaire du "Great Northern" et du "Northern Pacific" a évidemment un adversaire sérieux dans le C. P. R.

***

LE HOME RULE

L'Irlande est-elle sur le point d'obtenir son autonomie administrative, voilà une grave et intéressante question. Le gouvernement Campbell-Bannermann vient enfin de se déclarer favorable au projet. Les cendres de monsieur Gladstone ont dû tressaillir de bonheur.

Cependant, les députés irlandais sont toujours confiants dans les dispositions du gouvernement actuel, et ils comptent favorablement sur la mesure que prépare Sir Campbell-Bannermann.

A tout événement, cette grave question n'est pas encore résolue, et l'on peut s'attendre à une discussion mouvementée.

Notons cependant que certains libéraux éminents, comme l'ancien premier-ministre Rosebery, par exemple, sont opposés au projet.

Lord Rosebery prétend que ce serait dépasser la pensée de Gladstone lui-même, et que la situation de l'Irlande aux portes de l'Angleterre empêche les institutions du Canada ou de l'Australie de lui être applicables.

:-o-:

L'ABSINTHE EN FRANCE

La commission d'hygiène de la chambre des députés s'est prononcée en faveur de l'interdiction complète de la fabrication, de l'importation et de la vente de l'absinthe en France. Elle propose que la fabrication de cette liqueur cesse d'ici un an et que dans deux ans sa vente soit déclarée illégale.

La France au Maroc

Toute l'attention de l'Europe se concentre en ce moment sur le Maroc, où la France vient d'envoyer des troupes pour venger la mort du docteur Mauchamp.

Les troupes d'Algérie ont passée la frontière, et elles occupent la ville marocaine d'Oudjda.

Ce n'est pas la première fois que les indigènes insultent ou massacrent les étrangers résidant au Maroc. On dirait qu'ils croient que tout est permis à l'égard des français, soit que le gouvernement marocain ait excité sournoisement leur fanatisme, soit qu'il compte sur l'Allemagne pour les protéger contre les représailles de la France. Il est donc temps d'en finir. L'intervention armée actuelle ne saurait être plus opportune. La France ne pouvait d'ailleurs tolérer plus longtemps les attaqués des marocains sans compromettre gravement son prestige dans toute l'Afrique du Nord.

S'il s'agissait d'un Etat européen, la violation de la frontière marocaine par les troupes françaises seraient l'équivalent d'une déclaration de guerre ; on n'admettrait pas que ce fut là une simple mesure de représailles Mais le gouvernement français estime que le sultan du Maroc, en violant les traités, en permettant que ses sujets assassinent impunément des Français, s'est mis en dehors du droit des gens. Il n'est plus que le souverain barbare d'un Etat à demi-sauvage que l'on châtie à coups de canons lorsqu'il a passé la limite des cruautés africaines, comme ont été châtiés le roi de Dahomey ou la reine de Madagascar.

L'occupation d'Oudjda, dont l'artillerie française éventrera facilement les vieilles murailles, a été prévue dans les négociations de 1905 entre la France ee l'Allemagne au sujet du Maroc. Le cabinet de Berlin a reconnu, à cette époque, que l'influence prépondérante sur la frontière oraementale du Maroc devait être celle de la France, et que le gouvernement français pouvait prendre, à l'égard de cette frontière orientale du Maroc devait être celle de la France, et que le gouvernement français pouvait prendre, à l'égard de cette frontière, telles mesures qu'il jugerait utiles pour faire respecter ses droits.

Et nous voyons que le cabinet de Berlin n'a soulevé aucune objection lorsqu'il a été informé des mesures de rigueur prises par la France.

Toutes les nations européennes ont intérêt à faire cesser l'anarchie marocaine, les manifestations haineuses à l'égard des étrangers, l'Allemagne comme les autres.

Dans le Monde Religieux

La T. R Mère Martin de l'Ascension, supérieure générale des Soeurs de Jésus-Marie et qui réside à Montréal, est en visite au Manitoba, dans les différentes maisons de l'Ordre.

***

La maîtrise de la cathédrale a rendu, à Pâques, la messe du sixième ton harmonisé. Nos chantres ont eu du succès.

La décoration du maître-autel était splendide.

Les cérémonies de Pâques ont été brillantes.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a officié à la grand'messe, entouré de diacre et sous-diacres et de dignitaires nombreux. Le choeur offrait un imposant coup d'œil.

***

Le R. P. Billiau, le pieux rédemptoriste qui nous a donné les exercices de la retraite est parti, lundi pour l'Afrique où il va se consacrer à l'évangélisation des noirs. Ce missionnaire, tout embrasé de dévouement, a donné, ici, une admirable série de sermons.

Le Sacré-Coeur a San-Francisco

Un capitaine américain a raconté ce qui suit dans le "Messager" allemand de Cincinnati :

" L'ère des miracles n'est pas close. Cette conviction, je l'ai acquise dans la zone du tremblement de terre et de l'incendie de San Francisco. Comme une sentinelle au milieu des ruines, un couvent se dresse intact et sert de point de repère à ceux qui, avec la permission de l'autorité militaire, explorent cette ville brûlée et affreusement désolée. La maison se trouve dans la rue Franklin et porte le numéro 925 Vingt-deux religieuses, sous la direction de la Révérende Mére Gorman, y dirigeaient un pensionnat de jeunes filles.

Lorsque se firent sentir les premières secousses, ce fut un affolement général: on s'échappait des maisons pour ne pas être écrasé, et l'on s'entassait dans les rues ou sur les places. Confiantes dans le SacréCoeur, les religieuses se réunirent à la chapelle et le conjurèrent de les protéger. Tandis qu'au dehors retentissaient les cris de détresse des femmes et des enfants les Soeurs à genoux devant l'autel, récitaient de toute leur âme les litanies du Sacré-Coeur.

"Les flammes de l'incendie des maisons voisines battaient violemment les murs du pensionnat: bientôt elles l'enveloppèrent, se rejoignant par-dessus le toit. Plusieurs heures durant, il disparut dans la feu et la fumée, et tous étaient persuadés qu'il allait s'écrouler, écrasant les pauvres religieuses. Quelle ne fut pas la stupéfaction, l'incendie éteint, de constater que toutes les maisons d'alentour étaient brûlées ou en ruines, et que seul le couvent était debout. L'étonnement redoubla quand on remarqua que malgré l'effroyable chaleur de l'incendie, aucune fenêtre n'avait été détériorée, et que le feu qui avait calciné tous les murs voisins avait à peine laissé quelques traces sur le couvent.

"La Sacré-Coeur défend bien ceux qui l'honorent et le font connaître. Ajoutons que, lorsqu'il éprouve ou châtie, c'est pour sauver les âmes."

L'hon M Emmerson

A la suite d'insinuations graves sur sa conduite privée, l'hon M. Emmerson, ministre des chemins de fer dans le cabinet Laurier, a donné sa démission, hier après midi. L'ex-ministre a annoncé aux Communes et au pays "qu'il vengerait devant les tribunaux son honneur injustement attaqué ou qu'il sortirait de la vie publique."

L'hon. J. H. Howden, le nouveau ministre provincial des chemins de fer et téléphones du Manitoba, a été réélu par acclamation dans son comté de Beautiful Plains.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la huitième séance du vingt-cinquième conseil de la ville de St-Boniface, tenue le lundi, 25 mars 1907.

Etaient présents : Son honneur le maire au fauteuil et messieurs les conseillers Metcalfe, Howden, Collin, Gauvin, Jean, Cusson et Marion.

Le procès-verbal de la séance du 11 mars courant est confirmé tel que lu.

Lecture est ensuite faite des différentes communications.

Le cons Gauvin présente ensuite le septième rapport du comité des finances en ces termes :

Votre comité recommande :

1o. Qu'à la suite de négociations entre le Maire et les Sœurs de la charité, ces dernières ayant consenti à céder à la ville les lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 du plan No. 1209 de partie des lots 80, 83, 84 et 85 St. Boniface, à raison de quatre cent cinquante piastres par lot, dans le but d'y établir un ou des marchés publics, ainsi qu'un enclos pour les animaux errants, cette offre soit acceptée aux conditions suivantes : le prix de vente payable dans un an avec intérêt à six pour cent par an, lequel intérêt sera payable d'avance, et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les papiers nécessaires.

2o. Que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à faire publier dans les journaux une annonce préparée par le maire ou par ses soins, offrant des avantages spéciaux aux manufactures, et que le maire soit autorisé à s'assurer des services d'un annonceur spécialiste pour la préparation de cette annonce ; et qu'une appropriation ne dépassant pas $500. soit votée pour les fins ci-dessus

3o. Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de faire peindre les portraits des différents maires de la Ville de St. Boniface ayant siégé au Conseil depuis son incorporation et que l'ouvrage soit donné à Monsieur V A. Long, artiste de Winnipeg, pourvu que le prix de chaque portrait ne dépasse pas $150.00 et que pas plus de trois portraits par année ne soient faits. Ce rapport est adopté.

Le cons. Cusson, secondé par le cons Metcalfe, propose que le sixième rapport du comité des Travaux Publics présenté à la dérnière séance du Conseil soit adopté avec l'amendement suivant :

Ce rapport ayant été référé de nouveau au comité pour reconsidérer la clause 9, le comité recommande que la dite clause soit annulée et que des soumissions soient demandées pour le pavage en asphalte de partie de l'avenue Provencher, de la rue Archibald et de la rue Plinguet en conformité aux avis publiés le 31 mai 1906, les soumissions devant être ouvertes le 8 avril à 5 heures de l'après-midi et être accompagnées d'un dépôt de 5 o/o du montant de la soumission et d'une garantie de 10 ans pour les dommages naturels faits au pavage, et que le soumissionnaire s'engage à faire pendant 10 ans toute partie de pavage qui aura été démoli par les travaux de la ville, moyennant un prix fixé dans sa soumission.

Ce rapport est adopté, le cons. Marion dissident.

Proposé par le cons. Howden secondé par le cons. Metcalfe que le compte du docteur J. H. O Lambert soit référé au comité de santé et licence. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Collin que la lettre de la London Guarantee and Accident Co. soit référée au comité des finances. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Marion que les communications de J O. Delisle au sujet de l'arosoir et de la balayeuse et The Concrete pole Co. soient filées.

Proposé par le cons. Marion ; secondé par le cons. Howden that the health and licence committee as at present composed and his worship the mayor be a committee appointed to select a new nuisance ground, the present one not being in a location. Agréé.

Et la séance est levée.

NAISSANCE

Le 29 mars, madame Potvin, épouse de monsieur Adrien C Potvin, un fils. L'enfant a reçu au baptême les noms de Pierre Pascal Alfred. Parrain et Marraine. M. le capitaine Alfred Potvin, de Ste Anne de la Pocatière, P. Q., et madame Lachance, de St. Norbert, Manitoba.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Lots et maison à vendre, s'adresser à nos bureaux.

—On demande deux jeunes garçons pour apprendre la typographie. S'adresser au MANITOBA.

—M. Albert Dubuc, avocat, d'Edmonton, fils de l'hon. juge en-chef Dubuc, est en visite à Winnipeg.

—Un ménage (l'homme et la femme) trouverait de l'emploi en s'adressant à M. J. P. O'Allaire, St. Boniface.

—On semble craindre un peu l'inondation, lors de la debacle qui s'approche Il y a plus de neige et d'eau que d'habitude.

—M. et madame Joseph Holland de Warroad Minn., sont en promenade en cette ville, avec leur famille, depuis quelques jours.

—Trouvée—Entre l'école Normale et l'Academie Provencher une montre d'homme. S'adresser à l'Académie Provencher et payer cette annonce.

—Très jolie réunion, dimanche soir chez monsieur le docteur et madame Lambert, à l'occasion du 55ème anniversaire de naissance de monsieur Lambert

—A vendre—deux chevaux de fous, 1000 lbs, garantis en tous points. Pour plus amples informations. S'adresser à L. Vigéareux, Ste Anne des Chênes.

—Il y avait un an jeudi dernier, 27 avril, que les employés du tramway de Winnipeg déclaraient en grève. On se rappelle les scènes de violence qui se sont produites alors.

Un homme connaissant bien les chevaux, demande de l'ouvrage, hotel ou maison privée, ne parlant pas l'anglais. Ecrire à CHS FEUILLERET, Royal Hotel, 181 Avenue Notre-Dame-Est, Winnipeg

—La Alexander Milling Company, de Brandon, a reçu d'Orient une commande de 12 chars de farine. Le commerce d'Orient avec l'Ouest canadien va de plus en plus devenir considérable. Voilà pour nos cultivateurs un magnifique marché.

—Les cours de l'Ecole Normale sont terminés depuis jeudi. Dans la soirée de jeudi, les instituteurs et les institutrices ont organisé, en l'honneur de leurs professeurs, MM. Goulet et Potvin, une jolie réunion d'au revoir, agrémentée d'une présentation de cadeaux.

—L'hypnoticien McEwen est de nouveau venu expérimenter, à Winnipeg, sur des sujets locaux. Pendant plusieurs jours il a exibé, dans les vitrines du United Cigar Store, un jeune G. B. Phillipson. Le gardien du jeune homme a obtenu de la Cour une injonction défendant à McEwen d'expérimenter sur son pupille.

—M. James J. Hill, le magnat du Great Northern, à St-Paul, vient de donner $1000. au fonds de construction de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface. L'épouse de monsieur Hill est catholique. On peut donc voir dans ce don une délicate suggestion d'un côté puis un généreux acquiescement chez le grand millionnaire.

—La ville de Calgary va inaugurer au Canada un service régulier d'omnibus - automobiles Les desseins qu'on donne de ces wagons est encourageant : ça parait commode et joli. Ce système, s'il réussit à Calgary, pourrait bien avoir du succès dans les autres villes canadiennes ; les omnibus-automobiles ont l'avantage de supprimer du bruit dans les rues et le morcellement des routes par la pose des lices.

—La neige est à peu près partie ; on songe de tous côtés à mettre le grain en terre. Certaines améliorations s'imposent dans notre ville, pour la saison d'été ; ainsi on fera une bonne quantité de pavage et de boulevards dans nos rues. Nous croyons savoir que le Conseil fera planter des arbres sur tous les boulevards où l'on mettra de la pelouse. Les arbres dans une ville sont une belle et saine amélioration.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver les rues St. Jean-Baptiste, de l'Avenue Provencher à la rue Hamel, et Dumoulin, de l'Avenue Taché à la rue Thibault, avis est donné par les présents qu'en vertu du règlement des égoûts, tous les propriétaires de terrain, même vacant, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire la connexion, avec l'égoût de la rue d'ici au premier d'Août prochain, sinon la Ville fera faire cette connexion aux frais du Propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressé.

Toute connexion doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenue du dit Ingénieur

Daté à St. Boniface le 1er Avril 1907.

J. B. COTE,

Secrétaire-Trésorier

Ville de St-Boniface

CONTRE-MAITRES

On demande deux contre-maitres pour conduire les travaux de pavage et autres de la ville.

Les applicants devront fournir des références et mentionner le salaire exigé.

Les applications devront être adressées à

J. B. COTE,
Secrétaire Trésorier,

"Il y avait Plusieurs Années que je Souffrais"

"JE ME SUIS EXEMPTÉE DE L'OPERATION EN PRENANT LES PILULES ROUGES"

"J'AI TOUJOURS FAIT MON OUVRAGE EN PRENANT LES PILULES ROUGES — MAINTENANT JE ME PORTE A MERVEILLE"

Ainsi parle Mme Oliva Martel, de Cohoes, N. Y.

Celui qui a bonne santé a toujours bonne mine.

Combien, à plus forte raison, n'en est-il pas ainsi de la femme?

On ne compte plus les indispositions, les infirmités, les affections aigües ou chroniques dues, non seulement à l'impureté du sang, mais encore et surtout à une interruption ou à un trouble de la circulation.

Que la canalisation du sang vienne à s'engorger, que les vaisseaux paralysés ou détendus ne fonctionnent plus ou fonctionnent mal, et il va se produire aussitôt un état congestif des plus dangereux, dont la dénutrition, l'atrophie, l'infection enfin, à laquelle n'échappe aucun liquide croupissant, ne seront pas les conséquences les moins désastreuses.

Ainsi s'expliquent les orages qui, presque nécessairement, accompagnent les trois phases critiques de la vie féminine; la puberté, la maternité, le retour de l'âge.

Ainsi s'explique comme quoi, de toutes les misères spéciales à la femme, il n'en est pour ainsi dire pas une seule qui ne dérive d'une faiblesse de sang.

Si l'on songe combien d'autres maladies encore ont la même origine, on ne doit pas s'étonner de quelle renommée ont acquise les Pilules Rouges, de quelle popularité bien méritée jouissent les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, seule dépositaire du vrai remède qui donne du sang riche et pur, avec chaque dose, qui fait disparaitre la pâleur, donne des forces, un bon appétit, de bonnes digestions, une bonne santé et par conséquent une bonne mine.

Les Pilules Rouges sont souveraines pour tous les troubles provenant de l'affaiblissement, de la torpeur de l'organe féminin. Rien de tel pour défluxionner le corps, l'assouplir, lui rendre la force par l'apport du sang pur, riche et frais et pour mettre un terme aux misères de toutes sortes: tiraillements, pesanteurs, faiblesses, vertiges, migraines, pertes, vomissements, etc., dus à la congestion.

Enfin, les Pilules Rouges prises à temps et avec persévérance, sont toujours sûres d'épargner à la patiente l'horreur de la fatale opération, trop souvent l'aboutissant forcé d'un long martyre.

Voulez-vous vous en convaincre, lisez cette lettre:

Cohoes, 30 Novembre, 1905.

Messieurs,

Je ne pourrais trop dire de bien de vos excellentes Pilules Rouges. Il y avait plusieurs années que je souffrais qu'and j'ai commencé à en prendre. J'étais à terre net, je ne pouvais pas mettre un pied devant l'autre. Il y a ici une femme qui a été obligée de subir une opération pour une maladie comme la mienne. Je me suis exemptée de l'opération en prenant les Pilules Rouges. J'encourage toutes les femmes et les jeunes filles à en prendre. J'ai toujours fait mon ouvrage sans m'arrêter en prenant les Pilules Rouges et maintenant je me porte à merveille. Je vous suis toute dévouée. Madame Oliva Martel, Cohoes, N.-Y.



Mme O. MARTEL, de Cohoes, N.-Y.

Il ne nous est pas possible de donner des preuves plus fortes de l'efficacité des Pilules Rouges. Voici Madame O. Martel qui, contente d'avoir été guérie, n'hésite pas, par charité pour les femmes malades, à faire publier sa guérison opérée par les Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000,000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE, 617 rue Main, Winnipeg Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, On

Ville de St. Boniface

SOUMISSIONS

Avis est donné que des soumissions pour 500 cordes de bois séché, coupé vert et sain, soit épinette rouge, ciprès, ou tremble blanc seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après midi le 5 Avril prochain; la livraison devant commencer le 15 Avril, 1907 et se faire sur le terrain de l'Aqueduc.

Les prix pour chaque espèce de bois devront être mentionnés séparément et les soumissions devront être accompagnés d'un chèque accepté ou d'un dépot en argent égal à 5 % du montant de la soumission.

Aucune soumission ne sera nécessairement acceptée

St. Boniface, 20 mars, 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

MUNICIPALITE DE MONTCALM

AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité, que le Rôle d'évaluation en force pour l'année 1906 a été adopté pour l'année 1907.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision mardi le 7ième jour de Mai 1907 à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs A M.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Secrétaire-Trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 17ième jour d'Avril 1907.

Donné à St Jean-Baptiste sous ma signature ce 15ième jour de Mars 1907.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE STICK

NO 6

VI

—Il passera.

—Ne passera pas.

—Sautera.

—Ne sautera pas.

—Il est malade ou quinteux, car il bondissait comme un chamois l'autre jour.

—Les chevaux de sang sont si capricieux.

—Ça finira mal.

—L'officier devrait y renoncer... assez : assez.

—Quelle solidité tout de même, il ne fait qu'un avec son cheval.

—C'est un des plus fort d'ici, doit-il rager !!!

—Je crois bien ! il est pâle de colère.

— La bête est butée maintenant... Il a beau la presser, la pousser... Ah ! elle s'enlève !!! Ça y est ! Hourrah ! bravo ! Mais tant d'efforts dépensés à cet achoppement doivent avoir fatigué Little Yellow; ne va-t-il pas rédiver de nouveau à l'obstacle suivant ? c'est le tour de la barre..., elle prend des proportions gigantesques aux yeux de Jean : grandit, monte, monte encore à mesure qu'il s'en approche. Le bourdonnement des conversations, les rumeurs confuses de la foule, arrivent à ses oreilles comme le prélude d'une toile. Le sable lui semble de glu, il se sent de plomb, les pieds de son cheval sont de beurre, il voudrait le broyer entre ses genoux pour le punir de sa rebellion ; son allure devient vertigineuse, il vole comme un trait par dessus chaque obstacle, le public attentif est muet d'admiration.

En passant auprès de la tribune des généraux, il revoit les deux larges pupilles de tout à l'heure, dilatées maintenant par l'émotion et la curiosité, elles dardent sur lui un regard lumineux qui s'éteint instantanément au choc du sien.

Little Yellow est blanc d'écume quand s'achève cette course, détestable, à son avis, mais plus intéressante que beaucoup d'autres pour la galerie.

—Quelle déveine ! dit-il en sautant à terre.

—Moins pire que la mienne tout à l'heure, fit son ami, le comte Renaud ; je ne sais qu'elle mouche a piqué nos chevaux, les prix couplés seront impayables si cela continue !

—J'aimerai mieux ne pas courir de la journée,—reprit Jean dépité.

—Bah ! ta Lisette n'est pas cabocharde, elle.

—Il ne faut jurer de rien, en attendant, je vais affronter les épigrammes de ma cousine de Sauleville, et... qui sait !... peut-être aussi aurai-je à me défendre des coups de truelle de la beauté mastic, ajouta-t-il en riant.

—Ceux-ci ne sont pas méchants..., une jeune fille..

—Une jeune veuve, te dis-je.

—Soit nous allons voir,

Ils explorèrent en vain la tribune militaire, Hermine venait de la quitter ; ils poussèrent alors une reconnaissance du côté des sociétaires.

—Ah ! la voilà ! robe claire, chapeau rond, tournure de sylphide, c'est une jeune fille, voyons ! ou j'ai la berlue.

—Quelle ressemblance étrange, fit Jean, la coiffure, les cheveux sont les mêmes, le port de tête aussi ; mais elle est plus grande ; tu as raison et je n'ai qu'à demi tort c'est sa soeur.

—Oh ! l'habile défaite pour retomber sur ses pattes : "Si ce n'est toi, c'est donc ton frère !"

—Ah ça, Jean, que vous est-il arrivé ? s'écria Hermine en l'apercevant, Little Yellow a donc perdu la tramontane ? depuis quand lui faut-il de la schlague pour courir ?

—Aujourd'hui, Madame, nos chevaux sont tout à fait réfractaires au steeple, dit le lieutenant Renaud, l'influenza ou le farniente les gagne.

—Inoculez-leur donc un peu de dynamite en guise d'antipyrine.

—Pas à Little Yellow, dit timidement Geneviève, car il courait comme le vent après avoir fait ses petites coquetteries au début.

—Gardez votre enthousiasme pour Lisette, Geneviève, vous la verrez tout à l'heure,

—Marthe m'en a déjà parlé.

—C'est bien sa sœur, pensa Jean.

—Je vous ai aperçue, un soir, dans la gare d'Arras, Mademoiselle, vous veniez au devant de Madame de Luson.

—Quand cela interrogea-t-elle vivement, toute flattée qu'il l'eût remarquée.

—En janvier, je crois.

Elle sourit malicieusement et dit en baissant la voix :

—Certains pauvres ne mange que du pain sec à cet époque.

Jean pris au dépourvu rougit et balbutia :

—Ils n'ont que cela en bien d'autres saisons, je suppose.

—Excepté quand une généreuse aumône leur tombe du ciel, poursuivit Geneviève, encouragée par le trouble de son interlocuteur.

—Qu'est-ce que vous chuchotez-là tous deux ? dit Hermine en se retournant.

Je demande à Mademoiselle de Valliers des nouvelles de sa sœur.

—Ne parlez pas d'elle, c'est une méchante, elle n'a jamais prétendu nous accompagner : caler pour venir à l'hippique ! est-ce croyable, monsieur Renaud ? et Hermine continua son babillage avec le jeune officier.

—Ma sœur m'a priée, Monsieur, de vous exprimer ses remerciements pour les fleurs...

—Faible hommage de reconnaissance en échange de mon stick retrouvé que voilà...

—Il est très joli... c'eût été dommage de le perdre, ajouta-t-elle.

—Je voudrais bien savoir comment il est tombé en la possession de Madame de Luson.

—Vous supposez donc que cette restitution vient d'elle ?

—Sans aucun doute car, voulant le remplacer je suis allée dans le même magasin. Verdier s'est rappelé avoir le stick en réparation, et m'a dépeint la jeune femme qui le lui avait apporté le jour même.

—Oh ! je vous en prie, racontez-moi cet accident, car Marthe ne s'est pas rendue compte de ce qui s'est passé.

—Cela ne mérite pas : moi-même je n'en sais rien.

—Qu'elle singulière aventure ! dites toujours ?

—Je croisais Madame de Luson sur les boulevards, elle ne vit pas une voiture qui arrivait sur elle et je me suis retourné à temps pour lui faire un rempart de ma canne, voilà tout.

—Sans vous elle était écrasée !

—Non, car un autre pouvait de même la préserver.

—Oh ! ce n'est pas sûr ! Enfin heureusement la seule victime fut ceci, elle désignait du doigt le stick avec lequel jouait Jean.

—Oui, j'en avais fait mon deuil, car il a complètement disparu sous un dédale de voitures... Je me demande comment il fut remis à Madame de Luson.

—Il a été ramassé tout simplement par un gamin qui a suivi en courant la voiture dans laquelle vous avez fait monter Marthe. Ma sœur a proposé hier soir à maman de le prendre comme groom, elle a plaidé cette cause de son mieux mais sans succès, maman prétend que les grooms ne cadrent pas avec de vieux maîtres, et ne conviennent qu'à des jeunes ménages.

—C'est très vrai, la jeunesse sert la jeunesse. Mais je me chargerai volontiers de ce petit bonhomme s'il est débrouillable.

—Marthe l'a catéchisé, hier, elle le trouve gentil, intelligent, seulement il est très ignorant.

—Tant mieux, on ne lui apprendra alors que ce qu'il doit savoir ; c'est une terre vierge.

A ce moment la remuante Hermine proposa à Geneviève d'aller visiter les écuries, celle-ci la suivit oubliant son ombrelle sur la banquette.

Jean s'en aperçut et se hâta de la lui remettre.

— Vous allez perdre votre "stick" mademoiselle.

Elle riposta mutine et gracieuse :

—Je n'ai aucune fleur ici pour vous remercier à mon tour, selon votre exemple... Quelle étourneite je fais sans maman et ma soeur ! Je suis tellement habituée à leur parler que, dans les moments pathétiques des courses, il m'a fallu réprimer plus d'une apostrophe à mes voisins ; tout à l heure pendant votre steeple, j'ai tiré la manche d'un Monsieur à barbe blanche en lui disant :

—Oh ! mère ! quel bond !

—C'est du classique cela : Homère.

—Il a pris sans doute cette exclamation pour du grec et s'est hâté de boutonner sa redingote, craignant d'être dévalisé dans un second assaut greco-filial.

—Il faudra bien vous habituer à sortir seule, quand vous serez mariée.

Elle passa devant lui pour monter les marches des gradins, et il vit rosir le galbe gracieux de sa joue, tandis qu'elle répondait naïvement :

—A quoi bon ! maman sera alors remplacée par quelqu'un...

VII

Hermine avait envoyé quérir son vieil oncle de Sauleville pour le diner.

Geneviève, vêtue d'une longue robe azur, légèrement échancrée au cou et serrée à la taille par une ceinture ciselé, se sentait en verve et en beauté ; une certaine analogie avec Marthe dans le sourire, la voix et les gestes, la faisait de suite reconnaitre pour sa sœur. Mais les illusions joyeuses voltigeaient autour de sa tête blonde et se miraient à l'aise dans ses grands yeux avides de tout connaître, tandis que la prunelle profonde de Marthe s'illuminait d'un feu extatique que voilait aussitôt sa large paupière souvent baissée.

Assise entre sa mère et sa sœur en deuil, entourée des habits noirs de ces messieurs, Geneviève semblait une échappée bleue dans un ciel sombre qu'égayait aussi la tad tillonnante Vermine sous un moutonneux nuage de barège blanc.

(A suivre)

—Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Bulyea, vient d'acheter de monsieur Edouard Browu, de Portage-la-Prairie, chef de l'opposition libérale de notre province, une splendide paire de chevaux de gala. Prix $1,000. Monsieur Brown, grand propriétaire de terres, de résidences, de magasins et d'écuries vend en en ce moment tous ses meubles et immeubles.